TL 295-31c

Ces sanctions économiques sont importantes pour miner les deux caractéristiques essentielles de l'apartheid, les grandes affaires et le gouvernement.

RESOLUTION SUR TIMOR DE L'EST

Quant à Timor de l'Est, apparemment nous sommes toujours pas informés de la vraie situation de ce pays et de l'appui de l'Indonésie à la lutte du peuple de Timor de l'Est.

Le peuple de Timor de l'Est est d'origine indonésien et ils ont décidé de s'intégrer en Indonésie. L'Indonésie n'a pas de buts territoriaux, mais donne des chances au peuple de Timor de l'Est souhaitant s'unir à l'Indonésie. Cette résolution a été proclamée le 30 novembre 1975 à Balibo.

La volonté de la plupart des habitants de timor de l'Est de faire partie de l'Indonésie n'est pas apparue du jour au lendemain, c'est au contraire une situation bien réfléchie et désirée depuis très longtemps. Les fondements n'étaient pas seulement politiques mais aussi liés à des facteurs sociologiques et psycologiques.

Mais l'aventure politique d'un nombre très réduit de personnes ambitieuses a entraîné au peuple dans la misère. Ce désastre qui frappe timor de l'Est sert à consolider la détermination de la majorité du peuple de développer le pays.

L'Indonésie n'accepte aucune forme de colonialisme. L'Indonésie a reconnu le droit démocratique de Timor de l'Est de définir son propre futur.

L'incéssante crise de Timor de l'Est est le résultat des démarches faites par le gouvernement portugais afin de garder une nouvelle façon de colonialisme dans le territoire. Sous prétexte de décolonisation, le Portugal a exploité les forces politiques locales dans la région pour confirmer son nouveau plan colonialiste. Dans ce but, Fretilin terrifie leurs rivals politiques et répand de fausses nouvelles sur la situation de Timor de l'Est

Le processus pour adopter une résolution dans l'Assemblée Interfédérale du MIEC: avant que la résolution ait été adoptée par l'Assemblée, les délégués portugais ont déjà fait circuler la résolution (non le projet) écrite sur des papiers à en-tête de l'Assemblée du MIEC, et ils ont demandé aux autres délégués de la signer. Le Conseil National du PMKRI éxige une explication de ce fait, car il n'aime pas les procédés manipulés.

RESOLUTION SUR LE RACISME

Nous, femmes et hommes du MIEC, condamnons toute forme de racisme flagrante ou subtile dans notre monde.

Nous réconnaissons et condamnons le racisme inhérent aux structures de notre société, qui perpétuent ces valeurs prejudiciables. Nous condamnons la discrimination existante dans l'image stéréotypé des média, le travail,

les actions de la police et des forces de sécurité, les difficultés financières, les tendances éducatives qui enseignent une histoire de conquêtes.

Nous reconnaissons et condamnons le racisme qui aboutit au dénigrement et la dévalorisation des cultures, le racisme basé en stéréotypes culturels qui sont restrictifs et destructifs et qui constituent une barrière pour la libération de l'homme.

Nous reconnaissons et condamnons le racisme en tant que forme d'oppression économique. Souvent, les plus pauveres de notre société sont les victimes du racisme et ils n'ont pas d'accès à des services sanitaires convenables, à l'éducation ou à la sécurité dans le travail.

Nous reconnaissons et condamnons le racisme qui dépossède les indigènes de chaque continent de leur territoire et leur dignité, et qui les transforme en réfugiés dans leur propre pays.

Nous appuyons la déclaration de la Conférence des Evêques Catholiques d'Afrique du Sud affirmant: "notre répudiation de toute forme de discrimination raciale est totale. Elle est basée sur la conscience de la dignité commune à tous, faits à l'image et ressemblance du Créateur" (SABC, "La situation sudafricaine et la question de la pression économique" - document explicatif-, Février 1986).

Nous, femmes et hommes du MIEC, croyons que le racisme est un péché contre l'humanité: chacun de nous est crée à l'image de Dieu, une image qui donne la dignité à chacun de nous.

Nous croyons au potentiel de chaque individu dans une communauté internationale: "Dans un pays qui appartient à tous, chacun devrait trouver l'égalité de chances devant la vie sociale, civique, culturelle et économique et bénéficier d'un partage juste des nations riches" (Pape Paul VI, 1971).

Nous croyons que nous sommes appelés, comme Dieu a appelé les israélites à continuer le chemin, à se souvenir de leurs propres expériences d'injustice: "Tu n'opprimeras pas l'étranger. Vous savez ce qu'éprouve l'étranger, car vous-mêmes avez été étrangers au pays d'Egypte" (Exode 23,9).

Nous, femmes et hommes du MIEC, décidons de condamner le racisme dans nos vies et dans notre monde par moyen de:

-l'admission de nos préjugés raciales afin d'aboutir à une transformation personnelle;

-la protestation contre toute sorte de racisme dans la famille, la communauté, l'université et à des niveaux plus élévés;

-le travail contre l'injustice en relation avec des étudiants d'autres continents dans nos universités;

-le contact avec des groupes opprimés par le racisme, dans notre milieu, afin de nous solidariser avec eux et établir des bases de compréhension et d'appreciation de ces groupes;

-la recherche active de tout type de racisme perpetué dans notre société par moyen des normes sociales ou institutions, afin de lutter contre.

Nous affirmons cette résolution comme partie intégrante de notre option préferentielle pour les pauvres.

Texto publicado no Relatório da XXI Assembleia Interfederal do MIEC (Mato Grosso Est. Cabl.